



## **Invitation presse**

Accréditation obligatoire

# **L'Hôtel de Ville accueille le Tribunal pour les Générations Futures**

Lundi 17 juin 2019 à 18h45, Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville (4<sup>e</sup>)

**Lundi 17 juin à 18h45, l'Hôtel de Ville accueille le Tribunal pour les Générations Futures, un événement organisé par la Ville de Paris avec le média Usbek&Rica.**

**Experts et personnalités incarneront les différents membres d'une cour et débattront autour du thème « Climat, pollution : faut-il interdire la voiture individuelle à Paris ? ». Un jury composé de Parisiennes et de Parisiens tirés au sort dans le public rendra son verdict à l'issue de ce procès fictif.**

Partage de l'espace public, consommation de carburants, réchauffement climatique, pollution de l'air, bruit dans la ville, congestion des transports, empreinte carbone des batteries électriques... Les débats autour de la voiture individuelle ne manquent pas lorsqu'il s'agit de réfléchir à la ville durable.

Depuis le début de la mandature, l'évolution des déplacements et de la mobilité à Paris est au cœur de la transformation de la ville. En mars 2018, le Conseil de Paris a notamment adopté le nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris, portant l'ambition d'une ville neutre en carbone, entièrement convertie aux énergies renouvelables et résilientes d'ici 2050. Pour atteindre ces objectifs, le secteur des transports devra lui aussi faire sa révolution.

La voiture individuelle doit-elle être interdite, à l'heure de l'urgence climatique et écologique ? C'est la question qui sera débattue par le Tribunal pour les Générations Futures ce lundi.

Le Tribunal pour les Générations Futures interroge et suscite le débat autour de grandes problématiques d'avenir en reprenant les codes d'une conférence avec la mise en scène d'un procès.

Parisiennes et Parisiens pourront assister à ce procès dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, transformée en tribunal pour l'occasion. Ils entendront les plaidoiries du journaliste Vincent Edin, dans le rôle du procureur, et de l'analyste politique Alexandre Kouchner, dans celui de l'avocat de la défense.

Les témoins Célia Blauel, adjointe à la Maire chargée de la transition écologique, du climat et de l'environnement, Pierre Chasseray, délégué général de l'association 40 Millions d'automobilistes, et Laurent Castaignède, auteur de "Airvore, ou la face obscure des transports", se présenteront à la barre, devant la journaliste Nora Hamadi, présidente de la cour. Un jury tiré au sort rendra son verdict à l'issue de ce procès fictif.

Date et lieu : Lundi 17 juin 2019 à 18h45, Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville (4 <sup>e</sup> )
--

Contact presse : Antoine Demière - 01.42.76.49.61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)